

Pouvoir disciplinaire de l'employeur

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les sanctions et sécuriser la procédure
- Éviter les erreurs lourdes de conséquences

Public visé

Dirigeant d'entreprise, RH, Responsable du Personnel

Programme

1 – Introduction

- a. Définition du pouvoir disciplinaire de l'employeur
- b. Diversité des comportements pouvant être sanctionnés
- c. Les limites au pouvoir disciplinaire et l'utilité du règlement intérieur

2 – Les différentes sanctions disciplinaires et leur gradation

- a. De l'avertissement au licenciement
- b. Cas pratiques

3 – Les pièges à éviter

- a. Prescription
- b. Procédure
- c. Cas pratiques

4 – Les risques judiciaires

Pouvoir disciplinaire de l'employeur

Méthodes et supports pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Echanges d'expérience et discussions
- Exposés, diaporamas, exercices pratiques
- Remise de documentation et supports de formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

L'intervenante

Valérie DESANTI, Avocate associée au sein de COGEP AVOCATS

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	16 mai 2024	Cité de l'Agriculture - Orléans

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée pour faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offerts
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.

